



SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 D'INFORMAZIONE
 D'INFORMAZIONE



SOCIÉTÉ

#IWAS, BRISER LE SILENCE

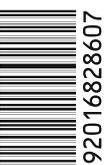
P5

Photo Cécile Mansier

1,60€

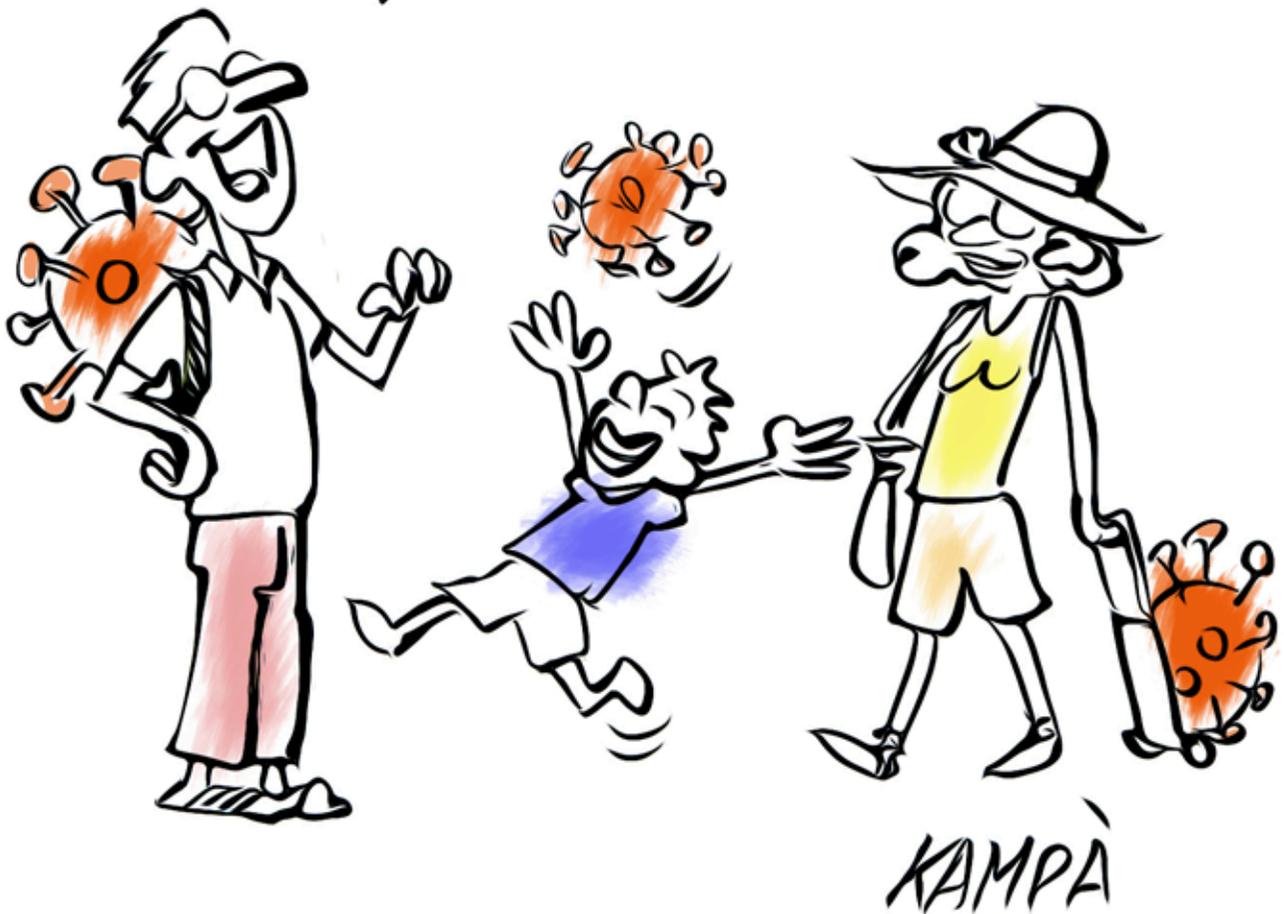
POLITIQUE
 VOLÉES
 DE BOIS VERT
 P6-7

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4
 JACQUES FUSINA P8
 EN BREF ET EN CHIFFRES P18
 CARNETS DE BORD P20
 AGENDA P22
 ANNONCES LÉGALES P9



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

PAPA ET MAMAN
ONT VOTÉ,
TU AS ÉTÉ À L'ÉCOLE,
ON A BIEN MÉRITÉ
CES VACANCES !



À LA UNE
SOCIÉTÉ
#IWAS,
BRISER LE SILENCE

P5



OPINIONS

POLITIQUE **VOLÉES DE BOIS VERT**CULTURE **LA CHRONIQUE DE JACQUES FUSINA**

EN BREF ET EN CHIFFRES

PATRIMOINE **COUVENT MARIANISTE D'ÎLE-ROUSSE**POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

LA SÉLECTION DE LA RÉDACTION

ANNONCES LÉGALES

P4

P6

P8

P18

P19

P20

P22

P9

Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap,

la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs?

Vous avez une bonne connaissance de la vie

publique, culturelle, associative et sportive

dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière

les initiatives qui y voient le jour?

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos?

L'ICN recherche

ses correspondants locaux.

Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

È infini, tombula!

A stonda era inedita, par via di a crisa di u Coronavirus. Più di 100 ghjorni avarani spiccatu i dui ghjiri di l'alizzioni municipali. S'è a maiò parti di i cumuni di Corsica cunnisciani dighjà l'identità di u so merri più di trè mesi fà, ùn era micca u casu pà una piccula vintina. À mezu à quissi qui, cità è paesi chì contani in u paisaghju puliticu isulanu. È si pò fà un cus-tatu faciuli: sò stati numarosi l'usservatori chì si sò sbagliati, videndu un movimentu naziunali indebbulitu è nant'à a falata. Dopu à i risultati di u 15 di marzu par asempiu, pare-chji parsoni aviani intarratu à Pierre Savelli, in Bastia. Infini, u naziunalistu hè statu elettu pà un sicondu mandatu cù più di 49% di i voti, è què malgradu l'unioni De Casalta-Zucarelli-Mondoloni, mentri chì u ghjovanu Morganti, partutu solu, hà fattu perda podassi l'uccasioni à quillu terzettu di fà cascà a citadella simeonista. Una vittoria chì rinforza. Ma u mumentu u più storicu, senza esagerazioni, hè accadutu in Purtivechju, cù a fini di u regnu roccaseristu è di a diritta dipoi 70 anni. U leader autunumistu di u Partitu di a Nazione Corsa, Jean Christophe Angelini, chì era in corsa pà st'alizzioni pà a quattresima volta, ci l'hà fatta infini à vincia contr'à Georges Mela, cù guasgi 55% di i voti. Un tarramottu è u passaghju à un seculu novu pà a Cità di u Sali. In ssa parti di a Corsica Suttana d'altrondi, i cumuni di Zonza è di Figari si sò vistuti dinò di i culori naziunalisti, dopu à vittorii ancu qui cù un carattaru storicu veru. Un regnu novu s'hè compiu torna in L'Isula, cù a scunfitta di u liberali Jean Joseph Allegrini Simonetti, merri dipoi u principiu di l'anni 2000, contr'à Angèle Bastiani, chì purtava una lista d'apertura di manca è naziunalista. Malgradu i difficoltà di a maghjuria tarritoriala, assai criticata pà a so gistioni di a Corsica, si custata quantunqua chì u ventu di u cambiamentu soffia sempri, cù soca un'ar-radichera. Si pò rimarcà dinò chì, aldilà di i spiccanzi inde sta famighja pulitica, i strategii d'unioni trà certi cumpunenti (PNC è Corsica Libera in Purtivechju) ani fattu ricetta. Da chì ridistribuisca i carti è tessa torna un'unioni naziunali guasgi tutali pà tena a CDC dopu à l'alizzioni chì venini? Ci hà da vulè à ponasi i boni quistioni... ■ **Santu CASANOVA**

DONNÉES ET RÉUNIONS

Le port du béret basque est insuffisant dans la prévention des fractures du crâne... Nous ne possédons ni statistiques ni essais randomisés pour étayer le propos. Seule l'expérience, glanée par les médecins de terroir, nous pousse à soutenir pareille thèse. Néanmoins, si demain l'État s'avisait de créer une commission ad hoc pour juger du bien-fondé de notre thèse, il se trouverait en cette docte assemblée des savants pour reconnaître sans ambages les vertus médicinales du couvre-chef en question. D'autres, non moins inspirés et avides d'instruire les foules, révéleraient de façon péremptoire que la prévalence des embarrures crâniennes est moins importante chez les Basques que chez les Bretons. Ainsi va une certaine science par ces temps de Covid-19...

Le 26/5/20, auditionné à l'instar d'un Benalla de contrebande, le Pr Raoult s'est défini, face aux députés idoines, comme étant un homme de données et non un homme de réunions. Dans un pays où la réunionite endémique sévit avec les mêmes effets néfastes que la gastro-entérite, la formule a surpris, voire choqué, les élus présents en ce grand moment de démocratie démonstrative. Apparemment, ils ignoraient que les femmes et les hommes s'escrimant en première ligne se trouvaient confrontés, au jour le jour, aux réalités de la vie et mis dans l'obligation d'innover pour faire face à leur maux. Ainsi ceux de 14 osant constater que monter à l'assaut en pantalons garance était une excellente façon de fournir des cibles faciles à l'ennemi. Ainsi les fils de ces poilus détournant l'usage initial des préservatifs fournis par l'intendance US pour en coiffer les canons de leurs armes individuelles et les mettre à l'abri de la pluie, la boue, la rouille, nécessité faisant loi. Manifestation du génie humain ? Disons plutôt élémentaire réaction de l'homme à la recherche de solutions pour un quotidien surchargé d'un monceau de réglementations, montagne gestante vouée à accoucher de souris non viables faute de n'avoir pas décidé du recours à une césarienne en temps voulu.. Napoléon, convaincu de l'intérêt de l'inoculation du cowpox pour prévenir la variole, fit scarifier l'Aiglon. Il n'osa toutefois pas aller jusqu'à imposer cette scarification à tous ses soldats. Cette passivité fut lourde de conséquences. L'histoire dira demain si la décision d'interdire la prescription d'hexachloroquine aux médecins français fut une erreur bénigne -entachée par ailleurs d'un abus de pouvoir face à un Conseil de l'Ordre aboulique- ou une faute grave aux conséquences mortifères. ■ **Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI**

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef :

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 - 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition :

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction :

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat **Bernadette Benazzi**

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales **Albert Tapiero**

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés : PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PMLLO.

IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

CPPAP 1020 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR

Alliance de la Presse d'Information Générale

Fondateur Louis Rioni

La ligne verte

Tandis que les prairies, les champs et les abords herbeux des chemins de campagne se teintent d'une palette de couleurs allant du blond blé au caramel roux en passant par le jaune paille, le paysage politique français vient clairement se teinter en vert.

Ces dernières élections municipales dans l'ensemble ne laisseront pas de grands souvenirs de campagnes sauf peut-être celui de quelques liesses populaires bien loin des recommandations sanitaires du moment qui n'ont suscitées aucune interpellation au sens propre ou figuré. Passons sur ce point et constatons simplement que la majorité -de la minorité- des citoyens qui s'est déplacée dimanche dernier dans les bureaux de vote de grandes agglomérations a eu la main verte.

La tenue dans des circonstances exceptionnelles de ce second tour, la crise de la Covid, le réchauffement climatique, la possible canicule estivale que certains spécialistes nous annoncent, les attentes formulées par la Convention citoyenne pour le climat, le ras-le-bol et le désintéressement de plus en plus inquiétants des Français pour la chose politique et, plus trivialement, la crise économique, le retour des difficultés de circulation routière, la pollution ou la volonté de changement sont autant d'éléments qui peuvent en tout ou partie expliquer la forte poussée des écologistes. Tout comme, la verte réprimande affligée au parti présidentiel et la mise au vert obligée de certains grands ténors politiques ou de leurs protégés à moins que ce soit un envoi direct au diable vert.

Feu vert donc, pour ces nouveaux maires forts qui devront démontrer que l'écologie n'est pas une simple doctrine mais un véritable projet d'alternance ; confirmer par leur gestion, voulue autre, qu'il est possible de réconcilier écologie et économie, consommation et développement durable ; insuffler de nouvelles façons de penser et d'agir qui prennent en compte l'urgence climatique mais aussi les attentes sociales des administrés qui ne se limiteront pas à de la végétalisation de l'espace public ou au développement de pistes cyclables.

Pour résumer, devoir de réussite pour ces nouveaux élus qui seront scrutés, qui en verront des vertes et des pas mûres et qui devront parfois employer le vert et le sec pour s'imposer. Vertigineuse responsabilité pour que cette vague verte ne se fracasse pas et ne dépose pas in fine sur d'autres rivages électoraux qu'une simple laisse d'espoirs déçus. ■ **Dominique PIETRI**

BRISER LE SILENCE



Photo Cécile Mansier

Le mouvement #Iwas continue de prendre de l'ampleur en Corse. Sur les réseaux sociaux, ils sont des dizaines de jeunes insulaires à venir témoigner de l'âge et des circonstances dans lesquelles ils ont subi des violences sexuelles. Après une première manifestation à Bastia le 21 juin dernier, un nouveau rassemblement est prévu le 5 juillet à Ajaccio.

Is s'appellent Stella, Culomba, Chjara ou encore Maxime. Ils avaient entre 4 et 12 ans quand ils ont subi des violences sexuelles. Depuis plusieurs semaines, ces jeunes corses, comme des dizaines d'autres, mettent des mots sur leurs maux sous le #Iwas. Phénomène international parti des États-Unis, ce hashtag – comprendre mot-clef qui permet de lier l'ensemble de discussions faisant référence à un même sujet sur les réseaux sociaux – pousse les victimes de viols ou d'abus sexuels à parler de leur(s) agression(s) sur Twitter. Derrière ce hashtag, des centaines de jeunes gens, de nombreuses filles mais aussi quelques garçons, viennent en effet témoigner de l'âge et parfois des circonstances dans lesquelles ils ont subi ces violences sexuelles. Des histoires partagées comme autant de catharsis. Et une libération de la parole qui est une grande première pour certains, qui ont vécu ce traumatisme sous silence pendant de longues années. Si sur le continent les témoignages semblent se faire plus sporadiques, en Corse, territoire que l'on pensait somme toute un peu préservé de ces faits, le #Iwas a eu un retentissement particulièrement important. Au point que les témoignages se comptent aujourd'hui par dizaines. Des viols incestueux et pédophiles. Des abus commis par des personnes que, bien souvent, la victime considérait comme ses amis. Et surtout, des faits entourés par la pudeur et la honte qui ont souvent conduit les victimes à s'isoler et se taire. C'est pour faire écho à ce mouvement et à ce désir de libérer la parole, qu'une manifestation a été organisée dans les rues de Bastia le 21 juin dernier à l'initiative de deux jeunes femmes, Anaïs Mattei et Lina Marini. «*On a voulu faire ce rassemblement d'abord pour éveiller les consciences, mais aussi pour toucher toutes les générations qui n'ont pas forcément accès aux réseaux sociaux. Nos parents ou grands-parents n'ont pas forcément Twitter pour voir tous ces témoignages, et nous voulions qu'eux aussi ouvrent les yeux sur ce qui se passe*», explique Anaïs Mattei. Elle-même victime de violences sexuelles, c'est grâce au #Iwas qu'elle s'est décidée à parler et à se libérer de ce poids. «*Après la naissance de ce hashtag, quand j'ai vu plusieurs jeunes femmes et hommes d'ici témoigner, je me suis dit que j'allais avoir moi aussi le courage de le faire. C'est la multiplication des témoignages qui m'a donné la force de parler. On s'est tous entraînés à parler de tout cela et entraînés les uns les autres quelque part*», raconte-t-elle. Le 21 juin dernier, c'est dans une grande émotion que la foule de manifestants, parmi laquelle des jeunes femmes avaient majoritairement pris place, s'est rassemblée symboliquement devant le palais de justice de la ville derrière des banderoles telles que «*La peur change de camp*». «*On veut que la justice nous écoute plus et nous comprenne*», martèle à ce titre Anaïs Mattei en appuyant: «*On veut que nos plaintes soient réellement prises en compte et ne soient pas classées sans suite. Qu'on soit bien accueillis, aussi, quand on arrive dans un commissariat, parce que souvent on a droit à des remarques un peu déplacées. On veut vraiment que la justice nous écoute*».

Après le succès de cette première manifestation, un autre grand rassemblement est prévu, cette fois-ci à Ajaccio, le dimanche 5 juillet à 18h. Une action qui partira là aussi du tribunal, sous le mot d'ordre «*ensemble, brisons le silence*». Avec ces manifestations, les organisatrices espèrent enfin faire bouger les choses, et surtout pousser les victimes à parler et à ne plus se renfermer dans le silence. Elles envisagent par la suite de créer une association. «*On ne compte pas s'arrêter là. On compte bien essayer de faire bouger les choses*», glisse Anaïs Mattei. ■ **Manon PERELLI**

VOLÉES DE BOIS VERT

Sur le continent, un taux de participation anormalement bas malgré le retour progressif à la «vie d'avant», une nouvelle poussée des Verts, un retour des matchs droite-gauche.

En Corse, des nationalistes qui gagnent encore du terrain.

Sur l'air de «quand ça veut pas», ces municipales 2020 auront réservé des surprises déplaisantes à la majorité présidentielle comme à ceux qui, en Corse, prédisaient la chute des «natio»

La faute à la pandémie? Difficile, cette fois, de croire que des citoyens qui ont, *nolens volens*, renoué avec les «jours heureux» pour s'entasser dans un RER, faire la queue dans un hypermarché, s'attrouper lors d'une fête de la musique ou s'agglutiner sur une plage, ont soigneusement évité les bureaux de vote par crainte d'y contracter la Covid-19. Peut-être, cela dit, que le spectacle politique qui leur a été servi depuis les débuts de la pandémie, l'excès d'affirmations ou d'injonctions contradictoires, d'accusations et de défausses, en a persuadé plus d'un de l'inanité du vote. Y compris pour désigner un maire, figure politique qui bénéficie pourtant, à en juger par les enquêtes successives du Cevipof*, de la cote de confiance la plus élevée? Sur fond de pénurie de masques, gel hydro-alcoolique et respirateurs, le trop-plein de farce a, qui sait, achevé de saturer des dindons de moins en moins enclins à se montrer compliants. Le second tour du scrutin municipal aurait alors fait les frais de ce qui peut n'être qu'un simple mouvement d'humeur. Reste que les Français ont semble-t-il tenu à rappeler que si voter est un devoir civique, moral, qui, juridiquement, n'emporte aucune obligation, c'est avant tout un droit. Que l'on est justement en droit de ne pas exercer. Ce n'est sans doute pas très joli, ça fait désordre, mais c'est aussi ça, la démocratie en France. Et peut-être ne faudra-t-il pas faire trop longtemps l'économie de la question qui consiste à chercher à comprendre ce qui pousse des citoyens à se saisir du droit de bazarder ce droit-là?

Et peut-être ne faudra-t-il pas faire trop longtemps l'économie de la question qui consiste à chercher à comprendre ce qui pousse des citoyens à se saisir du droit de bazarder ce droit-là?

Toujours est-il que le fait est là: le taux global de participation à ce second tour des élections municipales, communales et métropolitaines 2020 est de 41,6%, en deçà de celui, déjà bas, du premier tour qui s'établissait à 44,66%. La plus faible participation jamais enregistrée sous la V^e République, ont souligné nombre d'observateurs. Qui soulignent également à quel point cette abstention relativiserait les victoires obtenues, avec des suffrages qui

représentent parfois seulement 15% [Lille, Dijon ou Aix-en-Provence] voire 10% [Mulhouse] du corps électoral. Reste qu'elle donne aussi plus de relief au désaveu essuyé par ceux qui n'ont pas su convaincre. Ne dit-on pas que l'indifférence est le plus grand des mépris? Resterait encore à savoir à qui est réellement destiné le message, aux candidats eux-mêmes ou à leurs partis? Pour les appareils politiques, singulièrement LREM, «*la question elle est vite répondue*», comme dit un «influenceur» autoproclamé dont les vidéos hilarantes sont devenues virales: il ne peut s'agir que d'une tragique erreur de casting. On se garde cela dit de tourner regards [et reproches] vers le casteur.

Tant qu'il n'était pas joué, ce scrutin municipal avait valeur de test pour Emmanuel Macron. Désormais, son entourage s'évertue à expliquer à qui veut l'entendre [allô, quelqu'un?] que chaque scrutin a sa logique et qu'il s'agirait de ne pas tout confondre. Air connu depuis les élections européennes. Reste que LREM a bel et bien ramassé une volée. De bois vert. Encore. En témoigne la déconfiture d'Agnès Buzyn, mais aussi de Marlène Schiappa [qui va désormais pouvoir partager avec Benoît Hamon des vues très documentées sur l'importance des petits scores] et Agnès Pannier-Runacher à Paris, où Anne Hidalgo, alliée pour la circonstance à Europe Écologie-Les Verts [EELV] s'est imposée et a remporté plus que la majorité absolue au Conseil de Paris. Avec ou en dépit d'un taux d'abstention de 63,29%, soit. Mais gageons que les perdants se seraient fort bien accommodés de la chose si le verdict des urnes plus qu'à moitié vides leur avait été favorable. Seul membre de la majorité présidentielle à tirer son épingle du jeu, Edouard Philippe. Arrivé en tête au Havre au premier tour avec 43,6% des voix, le Premier ministre, qui n'est pas adhérent de LREM, a obtenu 58,83% des suffrages.

Le RN, quant à lui, remporte Perpignan, mais échoue à Carpentras et régresse en termes de sièges remportés puisqu'il passe de 1438 sièges dans 463 communes en 2014, à 840 sièges dans 258 communes. La France Insoumise, elle, se félicite [il faut bien que quelqu'un le fasse] des succès remportés par les Verts et/ou la gauche, semblable en cela à la souris qui, cheminant dans les pas d'un ours, s'émerveille de la poussière soulevée.

À l'évidence, les beaux résultats d'EELV aux européennes n'étaient pas qu'un simple coup de chance. Les Verts l'emportent à Bordeaux,

La Corse s'est encore une fois détachée de la tendance nationale en affichant un taux de participation supérieur, particulièrement pour la Corse-du-Sud : 71,2 % contre 53,68 % en Haute-Corse

À l'évidence, les beaux résultats d'EELV aux européennes n'étaient pas qu'un simple coup de chance.

Besançon, Strasbourg, Poitiers ou Grenoble, mais aussi à Lyon, fief de Gérard Collomb [2020 n'aura décidément pas été faste pour les ministres démissionnaires]. Ils contribuent à la victoire à Paris, Marseille [où le 3^e tour reste à surveiller] et Montpellier. Une vague verte, selon beaucoup. Mais aussi un certain regain d'énergie pour les partis « traditionnels » qu'on disait finis. Le « ni de droite, ni de gauche » cher à Emmanuel Macron et qui avait séduit lors de la campagne présidentielle de 2017 semble avoir trouvé ses limites. La gauche, in fine, ne se porte pas si mal. Si elle perd quelques villes, au profit de la droite, elle conserve Lille face aux Verts, - d'extrême justesse, il est vrai - Rennes, Nantes ou Le Mans et remporte Montpellier [avec le soutien d'EELV], Bourges, Nancy, Quimper, Périgueux. D'ici à imaginer voir en 2022 reflourir la rose, ornée d'une brassée de feuilles bien vertes... Reste à voir si EELV se satisfera de ne faire qu'étoffer le bouquet. Rien n'est moins sûr.

La droite pour sa part, si elle perd Bordeaux, conforte ses assises à Nice et Aix-en-Provence, remporte Lorient, Champaign-sur-Marne jusqu'alors dans l'escarcelle du PS et du PC. Retour du bon vieux jeu d'alternance droite-gauche, sous l'œil médusé et dépité des tenants du « nouveau monde »... qui ne tiennent d'ailleurs pas grand-chose.

Retour du bon vieux jeu d'alternance droite-gauche, sous l'œil médusé et dépité des tenants du « nouveau monde »... qui ne tiennent d'ailleurs pas grand-chose.

Autre point intéressant quoique peu commenté, la progression, au Pays Basque, de la gauche abertzale. D'autant plus à relever qu'elle se fait dans un contexte de participation qui, si elle n'est pas massive, est pour autant supérieure à ce qui s'observe à l'échelon national. C'est le cas à Urrugne [60,93%], Ustaritz [53,89%], Ciboure [58,50%], Itxassou [71,02%], où des listes emmenées par une personnalité de la gauche abertzale se sont imposées. Des résultats perçus comme encourageants, même s'ils sont loin de ceux enregistrés par la mouvance nationaliste corse qui, alors que d'aucuns la disaient déjà à bout de souffle, a renforcé ses positions.

La Corse s'est encore une fois détachée de la tendance nationale en affichant un taux de participation supérieur, particulièrement pour la Corse-du-Sud : 71,2% contre 53,68% en Haute-Corse. Les choses semblaient mal engagées pour Pierre Savelli, [Femu a Corsica] maire sortant de Bastia qui, début 2016, après que Gilles Simeoni ait été élu à la présidence du Conseil exécutif de Corse, lui avait succédé à la tête de la ville. S'il était arrivé en tête au premier tour, avec 30,43% des suffrages, il devait affronter

au second tour la coalition Unione per Bastia rassemblant trois de ses challengers du premier tour, Jean-Sébastien de Casalta [DvG], Jean Zuccarelli [DvG] et Jean-Martin Mondoloni [DvD]. Sur le papier, l'addition des voix obtenues par ces trois nouveaux associés pouvait laisser penser que Pierre Savelli n'avait que peu d'espoir. Mais une élection ne repose pas sur une addition élémentaire. À l'issue d'une campagne particulièrement âpre de part et d'autre, dont on aurait d'ailleurs pu croire qu'elle rebuterait certains électeurs, ces derniers se sont pourtant mobilisés [la participation est passée de 44,37% le 15 mars 2020 à 63,36%] pour accorder une nette victoire à Pierre Savelli avec 49,37% contre 39,72% à Unione per Bastia. Soit 1314 voix d'écart.

À Porto-Vecchio, la quatrième tentative aura été la bonne pour Jean-Christophe Angelini, leader du Partitu per a Nazione Corsa [PNC], épaulé cette fois par Corsica Libera face au maire sortant Georges Mela [DvD]. Là aussi, une participation en hausse [73,92% contre 56,61% au premier tour] qui vaut à Jean-Christophe Angelini de s'imposer avec 54,85% des suffrages, soit plus de 9 points d'écart avec Georges Mela, faisant ainsi tomber ce qui fut un des grands bastions de la droite en Corse depuis la première élection de Jean-Paul de Rocca-Serra en 1950. Succès pour les nationalistes également, et toujours dans l'extrême-sud, à Figari [91,35% de participation] avec l'élection de Jean Giuseppi, conseiller du président de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni; ainsi qu'à Zonza [83,94% de participation] pour Nicolas Cucchi, soutenu par le député Pè a Corsica Paul-André Colombani, troisième sur sa liste, malgré l'alliance de deux listes présentes au premier tour. Là encore, deux victoires remportées sur la droite, également défaite à L'Île-Rousse où Jean-Joseph Allegrini-Simionetti, en place depuis 2003, s'incline devant la candidate de gauche Angèle Bastiani, soutenue par des nationalistes. Outre Ajaccio, et Corte acquises dès le premier tour par Laurent Marcangeli et Xavier Poli, la droite conserve Aléria avec la réélection d'Ange Fraticelli et surtout la très emblématique ville de Sartène où Paul Quilichini retrouve son siège.

Pronostiqué par certains observateurs, le recul du mouvement nationaliste n'a pas eu lieu. Pas cette fois? Dans son discours prononcé le 30 juin devant l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni a invité à avoir le triomphe modeste: «*le vote des Corses n'était pas une adhésion aveugle à tout ce que nous faisons ou à tout ce que nous ne faisons pas. C'est peut-être pour nous autres, nationalistes, la dernière occasion de se hisser au niveau de nos responsabilités*». La roche tarpéienne est toujours proche du Capitole. Même dans une île où les engins de chantier remanient sans cesse le paysage et la forme des villes. ■

Elisabeth MILLELIRI



LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

FIASCHI



Paulu Desanti,
Fiaschi ed altri scumpienti
coll. Prosa corsa, Calamaiti,
Albiana CCU, 2020

C'est un titre en corse que je vous propose aujourd'hui, puisque le livre dont je vous parlerai ici est un recueil de nouvelles dans cette langue, écrit par un auteur talentueux, Paulu Desanti, professeur de français et de corse, résidant à Ajaccio. Ce n'est pas que les publications dans notre langue insulaire soient absentes du paysage, puisque depuis quelques années, on peut dire qu'une éclosion significative de ces œuvres s'est inscrite avec bonheur aux vitrines des librairies locales. Mais aux dires des éditeurs, le nombre des lecteurs n'est pas encore ce qu'on aurait pu espérer, surtout dans le domaine de la prose, plus difficile d'accès que la poésie, pour qui n'a pas une habitude aisée de la lecture de textes plus longs, dans une langue aux repères encore insuffisamment automatisés par une pratique régulière.

Cela pour aller vite et sans entrer dans les détails d'explications plus complètes de type historique, linguistique ou sociolinguistique, voire psycholinguistique. La nouvelle présente d'autre part une agréable brièveté et une composition dont le caractère clos proche de celle du roman court, en augmente d'une certaine façon la facilité d'accès. Là encore, pour rester simple, je ne désire pas m'étendre plus sur un genre extrêmement évolutif défiant parfois les définitions, mais très apprécié toutefois dans certains pays européens ou autres.

Ici Desanti regroupe une trentaine de nouvelles sous le titre de *Fiaschi*, évoquant l'échec et présentant chacune quelque élément qui la rattache dans l'ensemble à la tonalité du titre : mais loin d'être une suite de situations attristantes ou monotones pour cela, elles jouent une partition brillante sur des musiques diverses et toujours intéressantes, auxquelles, il est vrai, l'auteur nous avait habitués par des pièces de théâtre qui firent sensation par leur contenu autant que par la manière de traiter sur scène des sujets extrêmement modernes et surprenants.

Car, s'il est une manière dont on pourrait présenter le style de Desanti c'est bien ce parti pris résolument moderne d'aborder les questions littéraires, avec une légèreté, un humour, un défi lexical, tels qu'ils lui permettent de toucher à tout ce qui pourrait intéresser le lectorat ou le public d'aujourd'hui d'un point de vue aussi bien pratique ou sociétal, individuel ou social, psychologique ou philosophique...

La déclinaison de quelques titres de ces nouvelles suffira à donner une idée de cette diversité : *Tennis game and the presb*, *Pulizia*, *Fabienne & Robert*, *H2ONaCl*, *De Corsicaansche*, *Sunata n°9*, *op.47*, *Purtroppu*, *Cleptomania*, *Copyright*, *Centu è una notti*, *Hè quenta a vita*, *L'amica americana*, *Comu Gustave cambiati d'idea*, *A me vita incù John*, *A scumparsa di u ficu...*

Ce n'est là qu'un choix du panier, et il y en a tout autant que je n'ai pas cités parmi ces titres étranges et plaisants, comme ce dernier *Issa undulera meravigliosa ch'eddi t'ani i donni rumanzeschi quand'eddi si movini* qui brillent tous par un contenu à la fois profond et léger, débordant de réflexion intelligente sur les choses de notre vie et touchant aux questions les plus actuelles de la société, de l'individu, de l'écologie, par exemple, ou même de la littérature du XXI^e siècle. À lire bien entendu, même s'il y faut acquérir une certaine habitude, mais l'expérience mérite le pari. ■

“

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec actulegales.fr, vous retrouvez toutes les annonces légales entreprises parues dans la presse habilitée depuis le 1er janvier 2010

”

Actulegales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr

Le site officiel des annonces légales d'entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'

 **Infolegale**
& marketing

EXPÉRIENCES IMMERSIVES

A CiTaDeLLA di CoRti

UNE CITADELLE POUR HORIZON

Illustration: G. L. - Musée de la Corse/Doc



16/11/2019
31/03/2021

**Museu
di a Corsica**
Jean-Charles Colonna



04.95.45.25.45 museudiacorsica@isula.corsica

www.museudiacorsica.corsica



Bulletin d'abonnement

À remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à :
ICN CorsicaPress éditions • Immeuble Marevista • 12, Quai des Martyrs • 20200 Bastia

JE M'ABONNE

- Pour un an à la version papier pour **60€** Pour un an à la version web pour **30€**
- Pour un an à la version papier plus version web pour **65€**

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les informations liées à mon compte client, j'indique mon adresse e-mail (en capitales) :

EMAIL : _____ @ _____

Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN

J'accepte de recevoir les informations d'ICN Oui Non
et de ses partenaires Oui Non

Ci-joint mon règlement par :

Chèque à l'ordre d'ICN Carte bancaire

N° :

Expire fin : _____ Clé : _____ Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte bancaire

Date et signature obligatoires

CORSICAPRESS ÉDITIONS SAS • RCS BASTIA 528 790 033



EAU, BIODIVERSITÉ, CLIMAT

L'Agence de l'eau lance un appel à projets



Photo DR

Le 25 juin, le Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a voté un appel à projets permettant d'ouvrir les financements prévus dans le cadre du 11^e programme Sauvons l'eau 2019-2024 à des territoires non initialement éligibles et de rehausser les taux d'aide en vigueur sur certaines thématiques. Une enveloppe de 180 M€ est consacrée à cet appel d'offres baptisé Plan de rebond eau, biodiversité et climat et ouvert jusqu'à fin 2021 aux collectivités, industriels ainsi qu'au monde agricole. Le plan de rebond a pour objectif d'accélérer le lancement d'actions favorables au bon état des eaux, freinés par la crise sanitaire, et soutenir la reprise des investissements dans le domaine de l'eau, que ce soit en matière de services d'eau et d'assainissement, de protection de la ressource en eau, de restauration de la biodiversité et des milieux aquatiques, de lutte contre les pollutions ou encore d'économies d'eau. De ce fait, l'agence apporte une subvention aux collectivités candidates à hauteur de 50 % tandis que les projets dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) resteront soutenus au taux maximal préférentiel de 70 %. Il s'agit de fiabiliser la distribution de l'eau potable en assurant la protection de la ressource, la sécurisation de la distribution en eau potable ainsi que la remise à niveau des ouvrages vétustes. De plus, afin d'aider les collectivités à réduire les pollutions par temps de pluie, le taux d'aide aux projets de déconnexion des eaux pluviales et de désimperméabilisation des sols sera relevé à 70%.

Limiter les rejets polluants des industries dans l'eau est un autre axe de cet appel à projets. L'agence avait ciblé dans son 11^e programme les pollutions par les substances dangereuses. Afin d'accompagner la reprise des investissements pour l'environnement dans le secteur industriel, elle élargit son champ d'aide aux pollutions organiques et aux macropolluants, ainsi qu'aux actions d'économies d'eau. Elle réserve également une aide aux projets innovants des industriels visant à produire de la valeur ajoutée, à partir de leur système d'épuration, sous forme d'énergie (biogaz) et de matières comme le phosphore et l'azote. De même, pour renforcer son appui à la mutation de l'agriculture, elle augmente de 10 M€ les enveloppes annuelles d'aide à la conversion à l'agriculture biologique pour les années 2020 et 2021. Sur le volet climat, déjà érigé au rang des priorités dans le cadre du programme Sauvons l'eau 2019-2024, l'agence a décidé d'ouvrir à l'ensemble de son territoire ses aides en faveur des actions d'économie d'eau, même en dehors des secteurs déficitaires en eau ou en équilibre fragile. Elle relève également son taux d'aide de 50 à 70 % pour tous les travaux de restauration des milieux, considérant que ce sont souvent des projets essentiels pour la biodiversité, mais dont le plan de financement est souvent difficile à boucler. ■ JPM

19,6 %

de baisse sur les tonnages nets de marchandises transportées sur la Corse (entrées et sorties, trafics français et italiens) en mai 2020 par rapport au mois de mai 2019. Sur 12 mois, la baisse est de 34% pour Propriano, 31% pour Bonifacio, 19% pour L'île-Rousse, 17% pour Porto-Vecchio, 10% pour Bastia et 7% pour Ajaccio. Source: ORTC.

100

tablettes numériques remises le 1er juillet à 10 établissements scolaires du rural par le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Ornano-Sartenais-Valinco-Taravo, accompagné par l'Académie de Corse. Le Crédit Agricole de la Corse s'est associé financièrement à cette opération d'équipement numérique qui concerne près de 250 élèves.

49 %

des automobilistes déclarent que conduire leur a manqué lors du confinement, indique le 11e baromètre Aramisauto-Kantar Les Français & l'automobile. Perçue de plus en plus comme un objet de commodité [38% en 2020 vs 35% en 2019], la voiture est associée à la liberté [33% vs 30%] et 67% la jugent indispensable pour les déplacements quotidiens.

MISSION BERN POUR LE PATRIMOINE

LE COUVENT MARIANISTE DE L'ÎLE-ROUSSE PARMI LES SITES RETENUS



Édifice du XIX^e siècle, le Couvent des filles de Marie de L'Île-Rousse, aujourd'hui en piteux état, fait l'objet d'un projet de réhabilitation porté par la Communauté de communes de L'Île-Rousse - Balagne. Le 30 juin, la Fondation du patrimoine a annoncé qu'il était l'un des 18 sites retenus dans le cadre de la 3^e édition de la Mission Bern.

Pour la troisième édition de la mission pour la sauvegarde du patrimoine en péril confiée par le Président de la République à Stéphane Bern, 18 sites emblématiques des régions de métropole et d'outre-mer ont été sélectionnés. Leur restauration bénéficiera d'un soutien financier de la Mission Stéphane Bern via la Fondation du patrimoine, grâce au produit des jeux Mission Patrimoine 2020 de la Française des jeux (FDJ), qui viendra s'ajouter aux subventions du ministère de la Culture pour les édifices protégés au titre des monuments historiques, ainsi qu'aux dons et mécénats collectés.

Parmi les sites retenus, le Couvent des filles de Marie de L'Île-Rousse. Non protégé au titre des monuments historiques, cet édifice est actuellement la propriété de la Communauté de communes de L'Île-Rousse - Balagne. Il fut érigé en 1849 à l'extrémité est de la place Paoli, à l'initiative de François Piccioni, négociant, oncle de Sébastien Piccioni, maire de la ville de 1841 à 1848 puis de 1856 à 1870. Le bâtiment avait pour vocation d'abriter une antenne de l'Institut des Filles de Marie (appelées plus communément les Religieuses Marianistes) fondé en 1816 à Agen par Adèle de Batz de Trenquelléon. En effet, à partir de 1840, à l'initiative de Mgr Casanelli d'Istria, ancien vicaire général d'Auch devenu Evêque d'Ajaccio, des communautés Marianistes s'étaient installées en Corse, d'abord à L'Île Rousse et Olmeto, puis Cervione, Ajaccio et Vico. Les religieuses se mettaient au service des communautés laïques, notamment en offrant une instruction gratuite aux enfants pauvres, et en particulier aux jeunes filles. Mais une série d'événements - guerre de 1870, lois scolaire laïques de 1879 à 1889, loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 -, conduisirent à la fermeture des établissements marianistes.

En 1906, l'institut fut laïcisé et prit le nom d'Institution Jeanne d'Arc. Plus tard, une magnanerie fut installée au premier étage du bâtiment, alors confisqué. En 1970, une partie de l'ancien couvent devint une école maternelle, doublée d'un local de catéchisme.

Le projet porté par la Communauté de communes de L'Île-Rousse - Balagne pour valoriser cet édifice est d'en faire la vitrine de son territoire, en y installant au rez-de-chaussée l'accueil de l'Office du tourisme, tandis que les étages supérieurs seront aménagés pour accueillir un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.

Mais pour l'heure, l'édifice, très dégradé, est en péril. La charpente est particulièrement délabrée et les planchers sont partiellement effondrés. Par mesure de sécurité, toutes les ouvertures du rez-de-chaussée ont été murées. Il est donc nécessaire de procéder à une restauration complète des toitures, façades et boiseries de l'édifice. Le projet prévoit également la destruction de l'actuel mur d'enceinte afin que ce futur espace public soit ouvert sur la place Paoli. D'autres tranches de travaux (hors Mission Bern) seront ensuite réalisées, notamment la restauration des intérieurs, comprenant des parties d'aménagement et de création. Une collecte, organisée avec la Fondation du Patrimoine est désormais lancée* pour soutenir ce projet de restauration.

Depuis 2018, 3 500 sites en péril ont été signalés par le grand public et les acteurs du patrimoine. Les projets sont ensuite sélectionnés avec l'aide des directions régionales des affaires culturelles (Drac) du ministère de la Culture et des délégués bénévoles de la Fondation du patrimoine. Parmi les 390 sites déjà sélectionnés, 170 sont d'ores et déjà sauvés ou sur le point de l'être: 39 opérations sont achevées, et 131 sont en cours. Si le confinement dû à la crise sanitaire de la Covid-19 a mis une très grande partie des chantiers du patrimoine à l'arrêt, certains ont d'ores et déjà pu redémarrer. Les dotations accordées aux 18 sites nouvellement sélectionnés seront annoncées lors des prochaines Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre. ■ PMP

* Pour soutenir le projet: soutenir.fondation-patrimoine.org/projects/couvent-des-filles-de-marie-de-l-ile-rousse

CARNETS DE BORD

ABSTENTION, ÉCOLOS ET TOURISME

par **Béatrice HOUCHARD**

Journaliste successivement à *La Nouvelle République du Centre-Ouest*, *La Vie*, *Le Parisien*, *Le Figaro* et *L'Opinion*. Spécialiste de politique, passionnée de cyclisme et d'opéra.

Auteur notamment de

À quoi servent les députés? (Larousse, 2008),

Le Fait du Prince (Calmann-Lévy, 2017),

Le Tour de France et la France du Tour (Calmann-Lévy, 2019).



La formule est de Jean-Luc Mélenchon et, une fois n'est pas coutume, je la fais mienne: l'abstention enregistrée au second tour des élections municipales s'apparente, selon lui, à une «insurrection froide» et il serait trop facile de mettre sur le coronavirus cette désertion inédite pour l'élection des élus préférés des Français. Ceux vers lesquels ils se sont très naturellement tournés, pendant le confinement, pour avoir des masques et réclamer (ou non) la réouverture de l'école. Peut-être même, dans les plus petites communes, pour signaler un symptôme ou demander un médecin. C'est ainsi: le maire, toujours «à portée de baffe» (cette formule-là est de Xavier Bertrand) est indispensable et le plus souvent efficace. Mais au moment d'aller l'élire ou le réélire, il n'y a donc plus personne ou presque.

Quand l'abstention a commencé à passer la barre des 40 % aux élections intermédiaires, on s'inquiétait. On croyait alors atteindre des sommets de désintérêt. On n'était qu'au seuil des tréfonds de désespérance. Au creux des années 1980-1990, on se disait que ce n'était pas si grave quand ça concernait les élections européennes, le choix de ces élus lointains, indéfinis, aux pouvoirs mystérieux. Là, il s'agit de l'élu le plus proche et ce n'est pas l'abstention qui est à 40 %, mais la participation. Dans certaines villes, la catastrophe démocratique est totale: 63,3 % d'abstention à Paris, 70 % à Nantes et Rouen, 77 % à Roubaix! Soit à peu près le niveau de participation aux élections municipales de 1983!

Des accidents démocratiques, il y en a déjà eu: faut-il avoir la cruauté de rappeler aux chiraquiens le pourcentage de votants au référendum de 2000 instituant le quinquennat? 30,19%. Seulement 12 millions d'électeurs et 10 millions de suffrages exprimés pour adopter (à 73,2%) une réforme qui a eu quelques effets funestes. Elle a ainsi «tué» les élections législatives en organisant celles-ci dans la foulée de la présidentielle. Résultat: en 2017, c'est une minorité d'électeurs qui a choisi les députés. Une étude de l'Insee montre qu'en 2017, seulement 35% des électeurs ont voté aux quatre tours de scrutins proposés, quand 14% ne se déplaçaient pas une seule fois. Et ce sont les plus jeunes qui s'abstiennent le plus.

Jamais on n'aurait pu imaginer que les maires connaîtraient le même sort. Et qu'on ne nous parle pas du temps qu'il faisait, des dates

d'ouverture de la pêche, des vacances qui approchent, ni même du coronavirus. Ce serait trop facile. Quand on se bouscule (et c'est bien normal) aux terrasses des restaurants, quand on multiplie les rassemblements au soleil, on peut bien aller jusqu'au bureau de vote. Un journaliste présent dimanche soir à Perpignan m'a confié que, dans les rangs de la manifestation organisée pour protester contre l'élection de Louis Aliot, il y avait beaucoup de jeunes abstentionnistes. Comment leur expliquer qu'il vaut mieux manifester avec un bulletin de vote et que, d'ailleurs, l'élection d'un maire du Rassemblement national est aussi légitime que toute autre?

On en est là: la défiance politique est devenue désertion électorale. Le mal est profond et les responsables politiques, s'ils en ont forcé conscience, feraient bien de ne pas s'en émouvoir que sur les plateaux télévisés les soirs d'élections. Car attention: mine de rien, l'abstention progresse aussi à l'élection présidentielle: à peine plus de 15% en 1965, tout juste 13% en 1974 (l'année du duel au finish Giscard-Mitterrand), puis près de 15% en 2007, 20% en 2012, plus de 25% au second tour en 2017. La catastrophe démocratique menace aussi l'élection-reine de la V^e République.

La Corse fait figure d'exception dans ce naufrage démocratique, avec seulement 26,06 % d'abstention à Porto-Vecchio, 17,22 % à l'Île-Rousse et 36,63 % à Bastia.

UNE PERCÉE, PAS UNE VAGUE

La France serait donc verte, si j'en crois les commentaires. «Vague», «déferlement», n'en jetez plus, on va se noyer. En regardant de plus près une carte et la couleur de la principale ville de chaque département, on découvre une France bien plus multicolore avec du rose (surtout à l'ouest), du bleu (au nord, à l'est, au sud-est), un point bleu marine du côté des Pyrénées-Orientales, du jaune au Havre, de l'orange à Pau, et neuf points verts. Pour Marseille, restons prudents: un coup de théâtre n'est pas impossible lors du conseil municipal qui élira le successeur de Jean-Claude Gaudin.

Certes, ce sont des très grandes villes et la surprise a souvent été totale: Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Poitiers, Tours, Annecy, Besançon ont rejoint Grenoble, détenue par les écolos depuis 2014. Il va falloir apprendre les noms des nouveaux maires, pour la plupart



Illustrations d'après photos DR

inconnus jusqu'à dimanche: Grégory Doucet, Pierre Hurmic, Jeanne Barseghian, Léonore Moncond'hui, Emmanuel Denis, François Astorg, Anne Vignot. Peut-être Michèle Rubirola à Marseille.

Mais ce ne sont pas des victoires 100% écologues: ce sont celles de la gauche, avec un Parti socialiste qui reprend du poil de la bête. Si l'on récapitule les résultats dans les villes de plus de 30 000 habitants, la droite (LR et divers) en dirigera 120; le MoDem et le centre, 23; le PS et les divers gauche, 58; le PCF et La France insoumise, 18; le Rassemblement national, 3; les Verts, 9 ou 10. S'il y a bel et bien une percée verte, il y a surtout une Bérezina du parti majoritaire, La République en marche, qui rêvait de Marseille et Paris et n'a plus que l'habileté du président de la République pour se consoler.

146 SUR 149

Emmanuel Macron n'avait d'ailleurs pas choisi le calendrier au hasard: en recevant dès le 29 juin les 150 membres de la Convention citoyenne sur le climat, il a pu envoyer sans tarder ses signaux écologistes. Oui, il retiendra 146 de leurs 149 propositions. Mais il dit non aux 110 km/h sur autoroute, à la taxe de 4% sur les dividendes, à l'inscription dans le préambule de la Constitution d'un droit de la nature supérieur au droit humain [voir ICN n° 6827]. Ouf! Il ouvre la voie à une réforme [par référendum après le vote parlementaire] inscrivant dans l'article 1 de la Constitution les notions de «biodiversité, environnement et lutte contre le changement climatique». Il accède à la demande de créer un crime d'«écocide» [bonne chance aux rédacteurs de la loi!] et n'exclut pas un autre référendum, en 2021, sur telle ou telle réforme technique.

Il ne devra pas oublier, avant de signer le décret de convocation des électeurs, que ceux qui votent au référendum ne répondent pas toujours à la ou aux questions posées, mais souvent au président lui-même. Demandez au mânes du général de Gaulle et de Jacques Chirac, en souvenir de 1969 et 2000. Partir de la démocratie participative pour aboutir à un camouflet référendaire dix-huit ou douze mois avant l'élection présidentielle, ce serait fâcheux.

LES RELENTS POLITICO-JUDICIAIRES

François Fillon a été condamné en première instance à cinq ans de prison dont deux ferme et dix ans d'inéligibilité, plus les amendes

et les remboursements au Parlement. Il a fait appel et il y aura un nouveau procès. Avant lui, l'ancien Premier ministre Alain Juppé et l'ancien président Jacques Chirac ont également été condamnés. Nicolas Sarkozy et Edouard Balladur sont également menacés d'un procès. N'entrons pas dans le détail des affaires, très diverses, ni dans l'acharnement manifeste de certains juges, dont l'avocat Henri Leclerc affirme qu'ils sont «quelquefois pris dans le vertige de leur pouvoir». Mais, franchement, entre ces relents politico-judiciaires et l'abstention électorale, n'y aurait-il pas un léger rapport, même si celui-ci n'explique pas tout?

DU TOUR AU 14 JUILLET

Le Tour de France cher à mon cœur aurait dû s'élancer le 27 juin de Nice. C'est partie remise au 29 août, sauf catastrophe sanitaire. Il n'y a pas eu non plus d'Euro de football et il n'y aura pas de Jeux Olympiques à Tokyo [leur tenue en 2021 n'est pas acquise]. Toutes les autres compétitions mineures [qui, pour les sportifs, ne le sont jamais] sont annulées ou reportées. Pour les fans de sport, c'est donc un triste été qui commence. Peut-être en profiteront-ils pour passer du canapé devant la télévision au vélo [c'est la mode!], au terrain de foot ou à la salle de sport.

Mais le sport n'est pas la seule victime de l'été. Le tourisme, sans les étrangers, peut aussi mettre une partie de ses drapeaux en berne. La saison sera bonne pour les gîtes ruraux et les régions de France méconnues s'entendent pour faire de la publicité en leur faveur: venez en Corrèze, en Lozère, dans le Cantal et dans la Creuse!

On est partagé entre deux sentiments: quelle tristesse de voir de grands hôtels aux portes closes, des restaurants qui attendent en vain des réservations, des commerces vides et des chauffeurs de taxi désœuvrés, guettant des Russes, des Chinois et des Américains qui ne viendront pas. Mais quel bonheur d'aller visiter le château de Versailles, la Tour Eiffel ou le zoo de Beauval [vive les pandas!] sans avoir le paysage gâché par les cars de touristes ni faire la queue pour entrer. C'est l'un des paradoxes de cet étrange été qui commence. ■

J'ai regardé si fixement la beauté

Nés tous deux en 1969 au Liban, Joana Hadjithomas et Khalil Joreige ont vécu les guerres civiles qui ont transformé ce pays. Ils vivent et travaillent entre Beyrouth et Paris. Auteurs de films de fiction et de documentaires, d'œuvres vidéo, de photographies, de sculptures, de textes, ils se définissent comme chercheurs. En 2000, pour la 72^e cérémonie des Oscars, leur film *Autour de la maison rose* (comédie dramatique mettant en scène, sur fond de transformation du Liban, deux familles sommées de quitter le vieux palais où elles avaient trouvé refuge durant la guerre), représentait le Liban pour l'Oscar du meilleur film en langue étrangère. Depuis lors, leurs réalisations sont régulièrement primées et programmées dans de nombreux festivals internationaux. En 2017, ils remportent le prix Marcel Duchamp avec leur projet *Discordances/Uncomformities*, installation qui met notamment en scène des carottages qu'ils ont fait réaliser à Beyrouth, Athènes et Paris, révélant ainsi les strates successives de l'histoire de ces villes. Leurs œuvres abordent les relations entre mémoire, imaginaire et géographie physique. En novembre 2018, le Fonds régional d'art contemporain (Frac) de Corse a fait l'acquisition de leur vidéo *En attendant les barbares*, réalisée en 2013 pour les 80 ans de la mort du poète grec Constantin Cavafy (1863-1933), autour du récitatif de son poème éponyme, exprimant l'attente d'un ennemi qui ne vient jamais ou n'existe peut-être même pas, une vue panoramique de Beyrouth la nuit évolue entre la fixité de la photo et le mouvement de l'image filmique, par le biais d'un processus hypnotique de superposition des images et de stratification des temps de pose. Dès lors est né le projet de présenter d'autres œuvres au Frac Corsica. En dépit des incertitudes liées à la crise sanitaire, ce projet a pu être mené à bien « grâce à la disponibilité dont ont fait preuve les artistes et le soutien de la Collectivité de Corse et de la Galerie In Situ/Fabienne Leclerc » indique Anne Alessandri, conservatrice du Frac. L'exposition réunit des vidéos et installations vidéo, dont la dernière création de Joana Hadjithomas et Khalil Joreige, *Where is my mind?* basée sur des images de statues antiques ayant toutes perdu leurs têtes ou de têtes aux corps introuvables, présentée pour la première fois à cette occasion.

Du 7 juillet au 24 octobre 2020, Frac Corsica, Citadelle de Corte. ☎ 04 95 03 95 33 & www.frac.corsica



Les causeries champêtres

Alliant jardins et pavillons d'exposition, associant nature, culture, rencontres et transmissions de savoirs, le parc Galea propose chaque année un cycle de conférences dominicales [250 ont été organisées depuis 2012]. S'il a rouvert ses portes depuis le 14 juin, il a cela dit été décidé, au vu du contexte actuel, de reporter à septembre le cycle de conférences prévu pour 2020. Toutefois, outre des visites guidées, le parc organise tout au long de l'été des « causeries dans les jardins » : deux conférences hebdomadaires, à la fraîche, en plein air, pour de petits groupes. Les causeries se déclinent en deux thématiques : des « mercredis du savoir », pour parler botanique, paléopaysages, sociétés secrètes, permaculture ou encore santé ; et des « vendredis de l'histoire » pour explorer les différentes périodes de l'histoire de l'île, de la préhistoire à la période contemporaine. Prochains rendez-vous : le 3 juillet avec Jean Castela, professeur d'histoire à l'Université de Corse, responsable de la formation des guides-conférenciers, qui traitera de la géopolitique de la Corse antique ; le 8 juillet avec l'anthropologue Catherine Herrgott, auteure de *Le chant polyphonique corse/ Patrimonialisation d'une pratique vocale collective* (L'Harmattan, 2019) pour évoquer le patrimoine immatériel de la Corse ; et le 10 juillet avec Stéphane Orsini, animateur de la Fédération d'associations et groupements pour les études corses (Fagec) pour parler des chapelles romanes insulaires. Entrée libre.

Tous les mercredis et vendredis à 18h30, jusqu'au 28 août. Parc Galea, Taglio Isolaccio.

☎ 07 78 13 56 70 & www.parcgalea.com



A Cumpagnia/Isulatine

Le Centre national de création musicale Voce ouvre au public. Premier concert le 7 juillet avec l'ensemble A Cumpagnia qui, grâce au travail des artisans, a reconstitué un instrumentarium traditionnel populaire, faisant résonner à nouveau cetera, pirula, pivana, cialambella, cassella, timpanu... tout en faisant sonner, sur des modes particuliers, des instruments plus classiques tels que violon, clarinette ou trompette. Puis le 10, le groupe féminin Isulatine, présente son nouvel album, *Tesse*. Après des débuts a cappella, ses chanteuses investissent un nouveau registre, accompagnées à la guitare par Jimmy Ronchi.

Les 7 et 10 juillet, 21h30. Auditorium de Pigna. ☎ 04 95 61 73 13 & www.voce.corsica



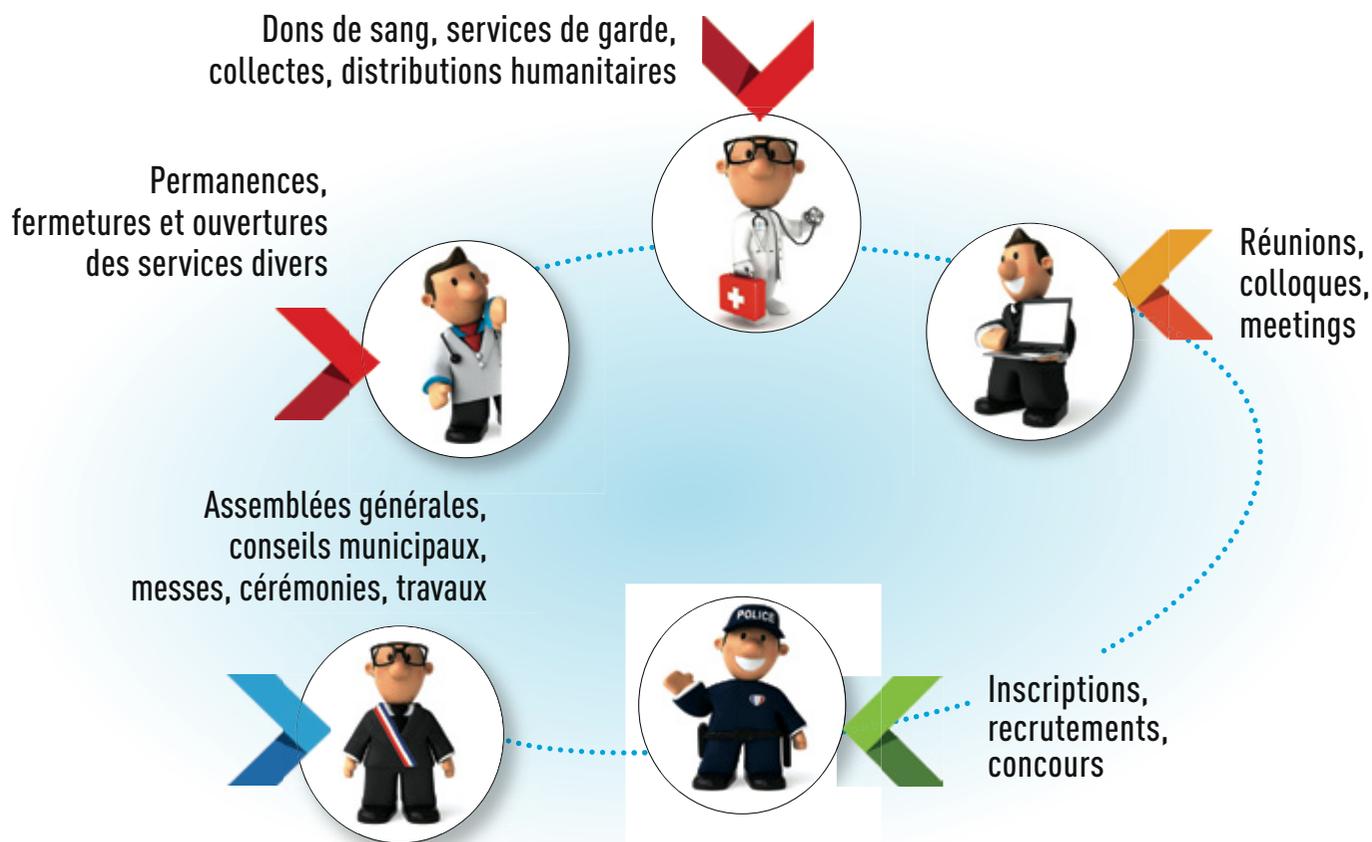
POUR ANNONCER GRATUITEMENT
LES **RENDEZ-VOUS**
DE VOS ASSOCIATIONS
ET COMMUNES



**SERVICE
GRATUIT**

www.icn.corsica/publier-une-info

L'agenda en ligne de votre commune ou de votre association



**POUR COMMUNIQUER
DANS L'AGENDA DE MA COMMUNE**

JE ME RENDS SUR

www.icn.corsica/publier-une-info



APPELS À PROJETS

L'autonomie énergétique de l'île en 2050 ?

C'est possible en misant sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie.

Entreprises, collectivités, associations : l'AUE et l'ADEME s'engagent en soutenant vos projets innovants et exemplaires.

Retirez vos dossiers de demande de subvention « Bois énergie », « Rénovation énergétique des bâtiments », « Éclairage public », « Solaire thermique » et « Études petite hydroélectricité » sur :

www.aue.corsica

UN' ENERZIA PE L'AVVENE

Ensemble construisons la Corse de demain

U RINNOVU ENERGETICU

Efficacité énergétique des bâtiments

U SOLE

Solaire thermique collectif

U LEGNU

Bois énergie

U LUME

Eclairage public performant, Eclairer juste

L'ACQUA

Etudes petite hydroélectricité

